ARRÊTÉ.

DES CONSULS

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Relatif aux nominations du département de la Haute-Garonne.

Du 5 Floréal an 8.

BONAPARTE, premier Conſul de la République, nomme les citoyens dont les noms ſuivent, pour remplir dans le Département de Haute-Garonne, les fonctions ci-après déſignées :

Sous-Préfets.

ARRONDISSEMENS.

Caſtelſarraſin.

Cit. Mieulet-Lariviere, ex-Adminiſtrateur.

Vilefranche.

Couzi, aîné, ex-Administrateur.

Muret.

Thomassin, Fabricant des draps.

Saint-Gaudens.

Roger, ex-constituant.

Conseillers de Préfecture.

Aurejeac, ex-Administrateur du Département.

Pons-de-Vié, *idem.*

Olivier aîné, *idem.*

Lerat (Michel), aîné, *idem.*

Bastide, *idem.*

Maire à Toulouse.

Picot-Lapeirouse, Professeur d'Histoire Naturelle.

Adjoints.

Roques, ex-Officier Municipal,

Lanneluc, Négociant;

Daubert, *idem.*

Foulquier, homme de Loi.

Maire à Caſtelſaraſin,

. . . .

Adjoint,

Carriere-Mamemal, ex-Procureur-Syndic.

Maire à Villemur,

Vacquié, Homme-de-loi.

Adjoints,

Pendarie-Langlois.

Rattier, ex-Fonctionnaire public.

ORDONNE en conſéquenee qu'ils ſe rendront de ſuite à leur poſte, pour y remplir les fonctions qui leur ſont attribuées par la loi.

Signé, BONAPARTE.

Par le premier Conſul,

Le Secrétaire-d'Etat, *ſigné*, H. B. MARET.

A TOULOUSE,

Chez P. LALANNE, Imprimeur-Libraire, rue St.-Rome, Section 3, N°. 15.

837